Image not found or type unknown

Heritage et famille recomposée

Par **gwadadoc**, le **29/07/2014** à **21:04**

Bonjour,
Ma femme a eu 2 enfants d'une première union et nous avons 1 enfant en commun.
Nous avons fait une donation entre époux.
J'hérite de biens de mon père décédé: est il possible de faire en sorte que le montant de cet héritage soit transmis seulement à notre enfant commun?
Remerciements

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés